saint-martin d'URIAGE

La sécurité au quotidien

Rôles de la commune

Pages 12 à 18

Journal bimestriel d'informations municipales des villages de Saint-Martin d'Uriage

Janvier-Février / Mars-Avril / Mai-Juin / **Juillet-Août 2022** / Septembre-Octobre / Novembre-Décembre → **Numéro 207**

www.mairie.saintmartinduriage.fr

bimestriel

Juillet - Août
2022

207

sommaire :: édito

informations communales
Services publics : période estivale
PLU : espace d'information en Mairie
Soutien de la Mairie pour les jeunes
Bibliothèque : les Incorruptibles
Hameau Le Bouloud : covoiturage
in Memoriam : Sylvie Pras
Environnement :
Projets citoyens, la dynamique se poursuit
Fauchage raisonné
La récup à DéDé
Journée écocitoyenne

ça s'est passé en images
Commémoration : 8 mai
Repas des anciens
marché artisanal
Solidarité avec l'ASEL

social
Vigilance canicule
CHAS : natation
Centre de loisirs : les vacances de printemps
Inscriptions au périscolaire
Jardin d'enfants éducatif

Dossier > la sécurité au quotidien
La commission «Sécurité-Civisme»
Les actions de la police pluri-communale
Police et gendarmerie
Le Centre de secours
Pris en compte des risques majeurs
Risques informatiques

associations saint-martinoises
Ecole de Musique : retour sur l'année
CPN : plantes sauvages comestibles
Don du sang
UT4M : recherche bénévoles
Fit-Form-Mania : nouveau, Babby-fitness
Part'Âge : nouvelle saison
Hatha Yoga
SMU Handball, belle saison...
Art du Mouvement
Art d'après nature
La Guitare enchantée
ASEL : marche nordique, théâtre, bridge...

animation
Les rendez-vous tout au long de l'été
Uriage en Voix
Tournoi de tennis/Foire agricole de Pinet
Belvédère : lancement de la saison

entrenous
Etat civil
Permanences

blocnotes
Téléphone pratique
Horaires d'ouverture des Services publics

saint-martin d'URIAGE

bimestriel
2022

saint-martin d'URIAGE

207
Juillet-Août

Journal bimestriel d'informations municipales des villages de Saint-Martin d'Uriage

4 informations communales

8 ça s'est passé en images...

10 écoles/social

12 dossier
Missions de sécurité
Rôles de la, collectivité...

19 associations

23 animation

25 entrenous
Etat-civil - Permanences

26 blocnotes
Numéros utiles - Horaires...

IMPRIM'VERT
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres à base végétale

Cet incontournable rendez-vous de la rentrée se déroulera en extérieur au domaine de la Richardière.
Repli dans la salle de la Richardière en cas de météo défavorable.
La commune sera présente avec ses partenaires associatifs et citoyens pour présenter les actions des plans climat et biodiversité ainsi que les dispositifs d'implication citoyenne.

Le guide pratique nouvelle formule sera mis à disposition lors du Forum. N'hésitez pas, venez récupérer votre exemplaire !

Ce guide sera ensuite déposé courant septembre dans différents lieux publics et privés de la commune où chacun pourra librement venir en prendre un ou des exemplaires : mairie, agence postale, bibliothèque, centre culturel, office de tourisme, commerces, etc.

Le Journal de Saint-Martin d'Uriage est édité par le service communication de la Mairie.
2, place de la Mairie - 38410 Saint-Martin d'Uriage • Tél. 04 76 59 77 10 • www.mairie.saintmartinduriage.fr
Directeur de publication/Rédaction : **Peggy Briand** • Direction artistique : **Eric Chartier-Coton**
Réalisation : CHAPÔ'COM Fontaine • Impression : **Imprimerie Notre-Dame** Montbonnot
Régie publicitaire : commercialisation et réalisation **Eric Chartier** - regie.smu@groupe-c.com - 06 09 68 87 72
2 900 exemplaires - ISBN 1270-0290 - Dépôt légal juillet 2022

Edito

En 2016, partant du constat que la délinquance ne s'arrête pas aux frontières des communes et considérant qu'elles avaient des problématiques de sécurité similaires, dont en commun la gestion du territoire d'Uriage, les communes de Vaulnaveys-le-Haut et Saint-Martin d'Uriage ont décidé de mutualiser leurs moyens dans le domaine de la sécurité.

C'est une véritable démarche de coopération opérationnelle qui s'est alors mise en place pour garantir une couverture optimum du territoire et de la station thermale d'Uriage. Une démarche concrétisée par la signature, en avril 2016, d'une convention de mutualisation : la police pluricommunale composée de 6 agents très investis était née !
Renouvelée par périodes de 3 ans, cette convention permet de continuer à offrir aux administrés de nos deux communes un service de qualité, avec une police joignable 7j/7 et 24h/24 : une situation dont bénéficient peu de territoires de dimension et densité de population analogues.

Pour autant, chaque maire garde ses prérogatives sur son territoire. Un maire est en effet autorité de police administrative au nom de sa commune et possède des pouvoirs de police générale lui permettant de mener des missions de sécurité, de tranquillité et de salubrité publiques sous le contrôle administratif du préfet. Il doit également, en sa qualité d'officier de police judiciaire, signaler sans délai au procureur de la République les crimes et délits dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions.
Les domaines d'exercice des pouvoirs de police du maire sont très nombreux : la sécurité des biens et des personnes, l'habitat, la circulation et le stationnement, la protection des mineurs, l'environnement, l'urbanisme, les activités professionnelles, les réunions, les loisirs, la santé publique, les funérailles et les lieux de sépulture... Le dossier de ce bulletin municipal met l'accent sur certains de ces domaines et vous permet de mieux comprendre comment s'exercent ces pouvoirs au quotidien.

Dans une période complexe où les collectivités doivent innover et trouver des synergies avec les communes voisines et leur intercommunalité, cette réussite prouve que des solutions existent afin de rendre plus efficient le bloc communal.

Cette mutualisation réussie nous conduit aussi à une « première » à l'échelle de nos deux communes : un éditorial signé des deux maires ! C'est donc conjointement que nous vous souhaitons bonne lecture de ce numéro « Sécurité » du bulletin municipal de Saint-Martin d'Uriage et que nous vous adressons nos vœux pour un bel été, que vous ayez choisi de vous évader vers d'autres horizons ou de rester pour profiter de notre belle région alpine et des nombreuses animations estivales programmées dans nos communes.

Gérald Giraud
Maire de Saint-Martin d'Uriage

Jean-Yves Porta
Maire de Vaulnaveys-le-Haut

Jean-Yves Porta et Gérald Giraud lors de la signature de la convention de mutualisation en avril 2016

Services publics
Période estivale
Accueil de la Mairie

• Jusqu'au vendredi 15 juillet et à partir du lundi 22 août, horaires d'ouverture habituels (fermé jour férié 14 juillet).
• Du lundi 18 juillet au vendredi 19 août l'accueil de la Mairie sera ouvert uniquement le matin (fermé jour férié 15 août) :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
8h 12h

Urbanisme

Les horaires des permanences restent inchangés durant l'été
Permanences téléphoniques :
Mercredi, vendredi
8h 12h

Permanences en mairie sur rendez-vous uniquement en contactant le 04 76 59 77 22

Agence Postale

• Jusqu'au mercredi 13 juillet et à partir du lundi 22 août, horaires d'ouverture habituels :

Mardi
9h 12h → 15h 19h

Mercredi, samedi
9h 12h

Jeudi, vendredi
9h 12h → 15h 17h

• Fermée les 15 et 16 juillet.
• Du mardi 19 juillet au samedi 20 août ouverte uniquement les après-midi de mardi, jeudi et vendredi.

Bibliothèque municipale

Pour rappel, le service de bibliothèque municipale fonctionne en horaires d'été jusqu'au 30 juillet inclus :

Mercredi, vendredi
9h15 12h → 16h 19h

Samedi
9h 12h → fermée

• La bibliothèque sera ensuite fermée au public du 1er au 27 août.
• Réouverture le mercredi 31 août.

Révision du Plan Local d'Urbanisme
Espace d'information en Mairie

Une réunion publique s'est tenue à la Richardière le 24 mai sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU), en présence des élus et du bureau d'études. Une centaine de personnes ont participé à ce temps d'information et d'échange.

Les principales évolutions du projet depuis 2019 ont été présentées à la population : l'actualisation du projet avec la loi Résilience et Climat, les apports de la concertation menée en 2021, les choix de la commune et leur traduction dans le PLU.
La participation du public a été forte : plus de 80 questions ont été posées à l'équipe pendant les temps d'échange.

Le document de présentation projeté et le compte-rendu sont disponibles sur le site consacré à la démarche : www.smuplu.fr

Avis aux habitants

Une exposition présentant l'ensemble de la démarche PLU, avec un registre où chacun pourra consigner ses remarques, est proposée en mairie du 1er juillet à fin septembre.
Mairie - 1er étage, hall Urbanisme.

Le projet de PLU sera ensuite arrêté par le conseil municipal et transmis aux personnes publiques associées à l'automne.

Pour tous renseignements complémentaires

Vous pouvez contacter le service urbanisme lors de ses permanences téléphoniques.

Service Urbanisme > 04 76 59 77 22 - les mercredis et vendredis matins de 8 h à 12 h - urbanisme@mairie-smu.fr

Soutien de la Mairie
aux engagements remarquables des jeunes

La mairie souhaite apporter son soutien aux jeunes qui s'engagent remarquablement dans les domaines citoyen, solidaire, sportif, culturel…

Dans le cadre de sa politique sportive, la mairie souhaite notamment accompagner les jeunes sportifs de haut niveau.
Pour bénéficier d'une aide financière, ces jeunes sont invités à déposer un dossier de candidature auprès de la commission "Sport" avant le 1er septembre 2022.
Plusieurs critères sont requis :
- être inscrit(e) sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau ;
- avoir entre 15 et 23 ans ;
- habiter la commune.

Attention : l'aide peut être perçue au maximum trois fois. Il n'est donc pas possible pour un(e) jeune d'en bénéficier une 4ème année même si il ou elle remplit toujours les autres conditions.
À la suite du dépôt du dossier, le (la) jeune sportif (ive) sera reçu par les membres de la commission "Sport" pour présenter son projet sportif. Les dossiers sont à retirer à l'adresse ci-dessous.
Pour les engagements dans les autres domaines, des informations supplémentaires seront précisées à l'automne 2022.
Demande de dossier par courriel à Emilie Leyssieux.

emilie.leyssieux@mairie-smu.fr

Prix BD Alice & Clochette
La 13ème édition du prix s'est terminée début juin. Vous avez été une vingtaine à jouer le jeu cette année pour élire votre BD préférée parmi une sélection de 12. Qui est sorti vainqueur ? Venez le découvrir à la bibliothèque.
Envie de participer à l'édition 2023 ? Inscrivez-vous dès à présent auprès de l'équipe de la bibliothèque, vous pourrez ainsi avoir toutes les informations en avant-première.

LES INCORRUPTIBLES
LE PREMIER PRIX LITTÉRAIRE DÉCERNÉ PAR LES JEUNES LECTEURS

Le concours des Incorruptibles 2021-2022 est officiellement clos. Ce prix littéraire national est décerné par les jeunes de la maternelle au lycée. Pour cette 33ème édition (année scolaire 2021-2022), le nombre de votes dans la commune a augmenté avec près de quarante votes soit une quarantaine d'emprunts de lots de cinq à six livres, ce qui représente un bon nombre d'ouvrages découverts en famille !
Voici le palmarès des gagnants choisis par les enfants de Saint-Martin d'Uriage, dont 3 choix correpondent au vote national !

Maternelle (5 votes dont 1 adulte) ..... « Aïe aïe aïe ! » *de Christine Naumann-Villemin* *
CP (11 votes) Ex æquo ..... « L'arrivée des Capybaras » *d'Alfredo Soderguit*
« Gaston Grognon » *de Suzanne Lang*
CE1 (9 votes) ..... « Sofia et le marchand ambulant » *de Katia Canciani*
CE2/CM1 (4 votes dont 1 adulte) ..... « La classe des mammouths » *de Jérôme Poncin* *
CM2/6ème (4 votes) ..... « Edison » *de Torben Kuhlmann*
4ème/5ème (4 votes) ..... « Alice » *de David Moitet* *
3ème/Lycée (1 vote) ..... « Un peu plus près des étoiles » de Rachel Corenblit.
** même lauréat qu'au plan national*

Le palmarès national complet est à découvrir sur le site https://prix.lesincos.com/

In Memoriam
Sylvie Pras

Madame Sylvie Pras, agent communal, est décédée tragiquement samedi 21 mai dans un accident d'avion.
Nombreuses sont les familles saint-martinoises qui gardent le souvenir de Sylvie Pras, autant dans le cadre de ses fonctions d'assistante maternelle qu'aux écoles où elle jouait un rôle essentiel de lien avec les enfants et les équipes pédagogiques.
Elle travaillait au service périscolaire de la commune depuis 12 ans. Un temps de recueillement autour d'une minute de silence a été organisé à sa mémoire le 24 mai dans les deux groupes scolaires publics de la commune. Les enfants et les enseignants se sont joints à cette minute de silence à l'école des Petites-Maisons, où Sylvie Pras travaillait.
Le Maire, les élus et ses collègues agents communaux assurent de leur profonde sympathie son ami ainsi que sa famille, bien connue dans la commune depuis plusieurs générations.

Hameau Le Bouloud Et si on covoiturait ?

Pour aller au travail, rendre visite à des amis, aller au festival d'à côté… les habitants du Bouloud ont maintenant un nouveau moyen de covoiturer ! Il suffit de rejoindre la communauté « Bouloud Saint-Martin d'Uriage » sur l'application Mov'ici.

Mov'ici est une plate-forme de covoiturage développée par la Région Auvergne Rhône-Alpes (*). C'est facile et gratuit pour des trajets réguliers ou occasionnels, sur courte ou longue distance, sans ou avec indemnisation. Et puis trois personnes dans une voiture, c'est deux tiers de voitures en moins dans la Combe le matin !

(*) plate-forme réalisée en licence libre (AGPL) par Mobicoop, coopérative de la mobilité partagée.

Plus nous serons nombreux plus nous pourrons facilement remonter au Bouloud.
Nous sommes déjà quelques-uns… Rejoignez-nous !

Tous renseignements auprès de Juliette Blanchet, conseillère municipale, habitante du Bouloud.

Juliette Blanchet > juliette.blanchet@mairie-smu.fr
Inscription mov'ici > https://cutt.ly/eGNtW8A

ENVIRONNEMENT

Projets citoyens la dynamique se poursuit !

Les projets citoyens accueillent toujours de nouvelles personnes motivées. Voici la liste des projets et les coordonnées de contact correspondantes. N'hésitez pas à vous manifester et échanger avec les référents de chaque projet, ils vous informeront et vous accueilleront avec plaisir !

- **Création d'une communauté saint-martinoise de covoiturage**
  Lancement du projet > Hubert Jeanson
  hubert.jeanson@mairie-smu.fr
- **Enquête sur les déplacements**
  Projet en cours > Jacques Combaz
  jacques.combaz@gmail.com
- **Ambassadeurs de l'énergie**
  Projet lancé, appel à volontaires
  Bernard Echard et Jean-Pierre Rognon
  smu.ambassadeurs-energie@orange.fr
- **Développer l'achat de produits locaux**
  Lancement du projet > Gautier Danet
  gautier.danet@mailo.com
- **Animation autour de l'alimentation**
  Lancement du projet > Pascale Callec
  pascale.callec@gmail.com
- **Collectif Dédé**
  Déchets décroissants pour le réemploi et la réduction des apports de déchets verts en déchetterie.
  Projet lancé > Françoise Berthoud
  francoise.berthoud@mairie-smu.fr
- **Ateliers de la Fresque du climat**
  Projet lancé > Jérôme Lesaint, Julie Perrin-Halot
  fresqueduclimat.smu@gmail.com
- **Panneaux d'information sur la transition écologique**
  Projet en cours > Brigitte Bouret
  brigitte.bouret@free.fr
- **Stop aux chenilles processionnaires**
  Projet lancé > Jean Malot
  malot.j@wanadoo.fr
- **Lutte contre la renouée du Japon**
  Lancement du projet > Cécile Conry
  cecile.conry@mairie-smu.fr
- **Ambassadeurs de la biodiversité**
  Lancement du projet > Arnaud Callec
  arnaud.callec@mairie-smu.fr

PLAN BIODIVERSITÉ
Saint-Martin d'Uriage

Bords de route de notre commune
Fauchage raisonné

Dans notre commune, les services du département assurent la fauche le long des routes départementales hors agglomération. De leur côté, les agents communaux de la voirie et des espaces verts interviennent sur les abords des routes départementales dans les zones d'agglomération et le long des voies communales.

Le fauchage raisonné consiste à rationaliser le fauchage en bord de route afin que les enjeux environnementaux et économiques soient pleinement intégrés et pris en compte dans la réalisation des objectifs de maintien de sécurité et de conservation du patrimoine routier.
La première intention est bien d'assurer la visibilité de la chaussée et des panneaux routiers ainsi que le bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques. Mais ce fauchage, réduit à la bande de sécurité à la fin du printemps et à une bande plus large avant l'hiver, permet aussi d'optimiser le coût d'entretien et de préserver les enjeux environnementaux que sont l'érosion des pentes, la perte de biodiversité, l'intégration paysagère.

Nous profitons de cet article pour rappeler la nécessité d'être très vigilants à la sécurité des agents lors des chantiers d'entretien des accotements.

Un traitement particulier pour la Renouée du Japon

Chacun a aussi pu noter l'apparition depuis quelques années sur le bord de nos routes d'une grande plante à larges feuilles rondes au développement très rapide : la renouée du Japon, qui complexifie le travail des agents municipaux. Afin de réduire la dispersion de cette plante invasive, les services procèdent à un premier passage pour la couper de façon spécifique à la faux avant le passage de l'épareuse.

Le saviez-vous ?

Les bâtons de ski orange que vous aurez peut-être remarqués le long de certaines portions de routes ces dernières semaines permettent de repérer les secteurs nécessitant la fauche préalable au passage de l'épareuse. Ainsi cette dernière ne risque pas lors de son intervention de disséminer la plante.

La dispersion de cette plante terriblement invasive nous concerne tous.

L'action commune des habitants et des services municipaux sera nécessaire pour la contenir. Un projet citoyen est en cours d'élaboration sur ce sujet, avec le concours de l'association des sentiers. Si vous souhaitez apporter vos idées, n'hésitez pas à nous adresser un courriel.

implication-citoyenne@mairie-smu.fr

La récup à DéDé

Le collectif DéDé (Déchets Décroissants), groupe d'habitants engagés dans la volonté de réduire nos déchets, propose de mettre en place un lieu de « don/récupération » dans la commune.

L'objectif est d'éviter ainsi de jeter et broyer des objets encore utilisables, dans un esprit d'entraide. Nous en sommes au stade de la réflexion… Quelles règles de fonctionnement ? Quel lieu ? Quelles récupérations possibles ?
Nous avons besoin de vos avis et propositions pour avancer ! Venez participer à nos échanges lors de nos prochaines rencontres ou en nous envoyant un courriel.

DéDé

contact-dede-smu@framalistes.org

saint-martin d'URIAGE
IMPLICATION CITOYENNE

Journée Éco-Citoyenne (JEC)
Joli succès le 14 mai dernier

Sous un soleil éclatant, l'édition 2022 de cette journée, proposée dans le cadre des plans Climat et Biodiversité de la commune, a donné à de très nombreux habitants l'envie de venir flâner, échanger (troc aux plants), essayer (Vélos à Assistance Électrique), s'informer (stands, échanges avec un membre du GIEC) y compris de manière ludique (atelier Fresque du Climat), se mobiliser pour les formes douces de déplacement (Convergence Vélo, covoiturage M Covoit +) … bref, profiter de toutes les opportunités offertes par le « village des initiatives » installé dans le Bourg et les différentes animations proposées.

Quelques exemples de cette belle affluence

Le troc aux plants a été littéralement dévalisé dans la matinée. Les trois rendez-vous proposés avec G. Krinner, climatologue membre du GIEC, ont fait le plein de participants attentifs. Tous les créneaux d'essai de VAE (Vélos à Assistance Électrique) ont été occupés.
Et une mention spéciale pour le joli geste de l'association « Cœur de Saint-Martin d'Uriage » qui, contre un sac de 4,7 kg de déchets ramassés autour des écoles par les enfants, a offert un panier garni.

Légendes

1 8 mai

La commémoration du 76ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 devant le Monument aux Morts de la mairie a rassemblé élus Saint-Martinois et des communes voisines, représentants de la FNACA, police pluri-communale, sapeurs-pompiers et habitants, pour un temps d'hommage aux combattants et aux victimes de la seconde guerre mondiale.

2 Repas des anciens

Après l'annulation de l'édition 2021 en raison de la crise sanitaire, qu'il était bon de se retrouver pour le traditionnel repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale ! Quatre-vingt-cinq de nos anciens ont participé le 8 mai, à la Richardière, à ce rendez-vous convivial et chaleureux, dont l'animation a été renouvelée cette année pour le plus grand plaisir de tous.

3 Marché artisanal

Le camping du Buisson a accueilli le 22 mai un marché d'artisans-créateurs locaux : couture, bois, poteries, club CPN "Les Martins-Pêcheurs", savons, herbes et plantes… Une belle journée de plein air « fête de la nature » !

4 Solidarité

Épisode final d'un beau projet mené depuis plus de 2 ans par la section « Basket » de l'ASEL : un pique-nique a été organisé au cours duquel un chèque de près de 10 000 € a été remis au président de l'association « Pour que vive Faratsiho » au profit d'un orphelinat malgache. Bravo aux jeunes basketteurs à l'initiative de cette action et à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour porter ce projet !

1

2

3

4

© M. Doris

C.C.A.S.
saint-martin d'URIAGE
Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-MARTIN D'URIAGE

Vigilance périodes de canicule

Météo France et Santé publique France, en lien avec la Direction générale de la santé, veillent et alertent sur les risques de survenue de fortes chaleurs pour l'ensemble du territoire français.

Au niveau communal, le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) relaie ce dispositif de vigilance pour l'adaptation et l'organisation des services (crèches, écoles, résidence autonomie…) mais aussi pour aider les Saint-Martinois les plus vulnérables.

Le CCAS met en place chaque année de juin à fin août différentes actions de prévention ou d'accompagnement des personnes fragiles pour le cas où surviendrait une période de canicule.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de s'inscrire sur un registre nominatif des personnes à contacter, géré par le CCAS.

- Toute personne peut s'inscrire mais également inscrire une autre personne (parent, proche, voisin, patient…).
- Le registre tenu par le CCAS est confidentiel.

Pour s'inscrire : contacter le CCAS par téléphone ou envoyer par courrier postal ou courriel le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la commune.

Le registre nominatif des personnes à contacter est utilisé par le CCAS pour chaque situation d'alerte ou urgence liée à un risque exceptionnel. C'est donc le cas des périodes de canicule mais aussi lors d'une pandémie, un épisode de grand froid, etc.

Contact CCAS > 04 76 59 77 10
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h

Classes à horaires aménagés (CHAS)

Natation aux collèges Le Chamandier et Don Bosco

Ces deux collèges ont mis en place depuis plusieurs années une section sportive natation avec le club Grenoble ALP'38, afin de permettre aux collégiens de poursuivre dans les meilleures conditions un double projet scolaire et sportif.

Le sport en général, et la natation en particulier, est un moyen d'enrichissement physique, moral, culturel et intellectuel, une source de plaisir et d'accomplissement personnel. Le goût de l'effort, la persévérance, les capacités d'organisation, sont autant de qualités que le jeune nageur va pouvoir acquérir pendant ses années d'entraînement et qui l'aideront tout au long de sa vie quel que soit son choix d'études par la suite.

La section CHAS

Cette section permet aux collégiens, dès la 6ème, de vivre leur passion intensément sans pour autant négliger leur parcours scolaire. L'emploi du temps des élèves est organisé pour leur permettre de concilier scolarité et pratique sportive. Pour assurer les conditions de réussite scolaire et l'épanouissement du jeune nageur, tous les élèves sont externes et résident dans leur famille.

Si cette section permet la détection des futures pépites de la natation, elle a pour principal objectif de permettre au jeune nageur d'expérimenter le groupe, de se fixer des objectifs et surtout de bénéficier des meilleures conditions de pratique de son sport.

Comment y entrer ?

L'entrée s'effectue prioritairement en fin de CM2 sur dossier pour favoriser la continuité de la formation. La section reste cependant accessible tout au long du cursus du collège selon les effectifs et motivations des nageurs.

Une réflexion à mener en amont dès la primaire !
L'inscription en CHAS au collège demande une préparation et l'apprentissage de la natation en amont dès l'école élémentaire car seuls les nageurs ayant validé les Pass'sport et Pass'compétition peuvent prétendre à cette inscription. Anticipez et renseignez-vous dès l'entrée en CM2 !

Organisation

Au Chamandier, les élèves en CHAS sont en général regroupés au sein d'une même classe, avec d'autres sportifs, et disposent d'un aménagement du temps scolaire. Deux fois par semaine, en début d'après-midi après les cours, les nageurs sont transportés par une navette du club dédiée jusqu'à la piscine des Buclos (Meylan). Ils terminent leur entraînement à 18 h.

Vie de groupe

La saison sportive est rythmée par des stages, des compétitions et des activités de cohésion. Des stages ont lieu à chaque période de congés scolaires et le groupe part une fois par an en stage à l'extérieur.

Le club de natation dispose également de la section de Handi & Sport adapté pour une pratique compétitive de haut niveau pour des personnes en situation de handicap mental et psychique.

Renseignements et inscriptions
www.ncalp38.com - grenoblealp38@gmail.com

Centre de loisirs

Les vacances de printemps : le réveil de la nature

Après deux années de sessions de printemps annulées en raison de la crise Covid, l'accueil de loisirs des Petites Maisons a pu ouvrir ses portes aux enfants du 19 au 29 avril. Cette année 2022 sonne donc comme un regain d'énergie, comme le réveil de la nature après l'hiver… et c'est en partant de cette analogie que se sont construits les programmes d'activités de ces deux semaines.

En première semaine les plus jeunes (3 à 6 ans) se sont initiés aux arts plastiques en intégrant la nature dans leurs créations, au cours d'un stage proposé par Charlotte Louste. Chaque séance débutait par une balade autour de l'accueil de loisirs afin d'y trouver l'inspiration. Les enfants âgés de 7 à 12 ans se sont initiés au graff, combiné au dessin, comme support de leur liberté d'expression, lors d'un stage proposé par l'association SpaceJunk (Grenoble). En fin de semaine, les enfants ont « customisé » les tables de pique-nique de l'accueil de loisirs autour de la thématique de la nature : feuilles, fleurs, arbres, arcs-en-ciel fleurissent désormais la cour de récréation de toutes leurs couleurs.

La seconde semaine était axée sur la découverte des acteurs de l'agriculture de la commune. Les enfants ont découvert le monde des abeilles grâce à « l'Abeille dauphinoise », syndicat d'apiculture de l'Isère. Caroline Legoût les a ensuite accueillis à Pinet pour leur faire découvrir les plantes aromatiques qu'elle cultive sur son terrain et l'association Champ d'Accueil a reçu les enfants à la ferme Allicoud de Villeneuve d'Uriage durant deux journées au cours desquelles ils ont pu soigner cochons, lamas, poneys et alpagas.

Enfin, une journée spéciale a été organisée le mercredi pour les enfants de 7 à 12 ans. Ceux de 7 et 8 ans ont passé la journée au parc d'Uriage pour pique-niquer puis participer à une activité de grimpe d'arbres avec Dimitri Kosin. Ceux de 9 à 12 ans ont été invités à découvrir le Point d'Information Accueil Jeunes (PIAJ) autour d'un repas pris tous ensemble et d'une après-midi olympiades : l'ambiance était au rendez-vous !

Inscriptions aux services périscolaires pour la rentrée 2022 : avant le 22 juillet !

Le pôle Éducation Enfance Jeunesse rappelle que les inscriptions aux services périscolaires sont ouvertes jusqu'au vendredi 22 juillet 2022. Passée cette date aucune inscription ne pourra être réalisée. Les démarches sont à réaliser par Internet. Tous les détails ont été transmis par courriel aux parents début juin 2022.

Contact pôle Éducation Enfance Jeunesse
nathalie.fernandes@mairie-smu.fr

Jardin d'enfants éducatif

La musique dès le plus jeune âge…

Trois ateliers de musique ont été programmés entre avril et juin au jardin d'enfants éducatif « Mon jardin » qui accueille une quinzaine de « petits » de 2 et 3 ans.

Lors de la première séance, le 11 avril, Sandrine Molina, intervenante de l'école de musique d'Uriage, a su capter l'attention des enfants par ses chants et comptines issus de cultures variées (Maghreb, Brésil, France, …) tout en leur faisant jouer des rythmes de façon ludique.

Les deux ateliers suivants ont également alterné moments d'écoute et participation des enfants, visiblement heureux de « fabriquer » leur musique !

Ce temps pédagogique d'éveil musical fut une réussite. À renouveler l'an prochain !

L'équipe du Jardin d'enfants

La commission «Sécurité-Civisme»

saint-martin d'URIAGE

La commission «Sécurité-Civisme» du conseil municipal est composée de 6 élu(e)s

Président : Le Maire

Vice-Présidente : Brigitte Dulong

Membres : Jean-Marc Abramowitch, Frédéric Cuchet, Mathieu Kuntz, Roberte Pelletier.

Le chef de police pluri-communale, Michel Stouff, participe systématiquement aux réunions de la commission.

Les sujets traités par la commission Sécurité-Civisme

La commission communale «Sécurité-Civisme», qui se réunit trois à quatre fois par an, a un double rôle :

- **examiner les demandes adressées par les habitants sur le thème de la sécurité ;**
- **au-delà des interpellations par les habitants et des cas individuels, se saisir de sujets sensibles ou de problématiques récurrentes afin d'alimenter une réflexion globale sur la sécurité dans l'ensemble de la commune.**

Les sujets de préoccupation les plus fréquemment exprimés par les habitants sont l'insécurité routière liée à la vitesse de circulation excessive et les bruits de voisinage. Un autre sujet sensible concerne les cambriolages.

Vitesse de circulation dans la commune : levons le pied !

Le constat partagé est celui d'une vitesse inappropriée en de nombreux secteurs de la commune. Les divers hameaux sont soumis à une vitesse limitée à 50 km/h. Cette limitation est plus ou moins bien respectée par les automobilistes et autres conducteurs d'engins motorisés. Mais la problématique principale est liée à la configuration de la commune, répartie en de multiples hameaux. Chacun doit prendre conscience qu'il n'est pas possible de « lâcher les chevaux » lorsque l'on circule d'un hameau à un autre !
Même si la législation permet une vitesse plus grande sur ces portions, la vigilance et la prudence sont indispensables. Des enfants cheminent à pied le long de ces routes, des joggers les empruntent pour se livrer à leur sport favori, des piétons, des familles s'y promènent, des cyclistes utilisent ces voies, des cavaliers parfois…

Tous concernés…

La police effectue régulièrement des mesures de trafic et de vitesse en divers lieux de la commune au moyen d'un radar « Viking ». Les chiffres relevés sont hélas souvent édifiants.

Exemple : radar installé route de Champ-Ruti - 7 février 2022 (à 9 h) au 21 février 2022 (à 9 h).
Localisation précise : radar installé dans la zone limitée à 30 km/h, au niveau des dernières habitations aval.
Trafic relevé : 22 798 véhicules au total sont passés par la route de Champ-Ruti sur la période. Véhicules légers uniquement (aucun véhicule de gros gabarit). Circulation régulière tout au long de la journée sauf deux pics d'affluence entre 7 h et 8 h le matin puis entre 17 h et 18 h.
Constat : sur les 22 798 véhicules qui ont emprunté cette route, 18 225 roulaient à une vitesse supérieure à 30 km/h dont 2 801 à 40 km/h et plus, et 170 à plus de 50 km/h.
Conclusion : 79,95 % des automobilistes roulaient à une vitesse supérieure à la limitation.

La commission fait appel au sens civique de tous. En tant qu'habitant, on est sensible à la vitesse à laquelle passent les véhicules devant chez soi, mais, une fois assis derrière son volant, est-on conscient de sa propre vitesse ?
Un accident est si vite arrivé… Au regard des conséquences humaines possibles, des ravages potentiels sur une famille, de la culpabilité de porter la responsabilité d'un drame, est-il donc si important de « gagner » quelques poignées de secondes sur un trajet ?

Nuisances sonores et règles de bon voisinage

Les différents de voisinage augmentent sensiblement chaque année au retour des beaux jours et des belles soirées prolongées…
Les activités en extérieur génèrent des bruits parfois excessifs, comme en attestent les nombreuses sollicitations de la police en ce domaine et les doléances qui parviennent en mairie.

Pour apaiser cette source de tensions, voire de litiges, entre voisins, il est utile de rappeler les règles à respecter par chacun :

★ **Activités et festivités nocturnes** : avoir la prévenance d'informer ses voisins au préalable lorsqu'une soirée festive particulière est prévue, baisser le volume sonore des conversations comme de toute source musicale à compter de 22 heures, horaire au-delà duquel tout bruit anormal de voisinage est assimilable à du tapage nocturne. Penser à ne pas claquer les portières ou klaxonner, à éviter de se héler d'une fenêtre à la rue, etc.. autant de petits gestes de civisme qui concourent à une cohabitation sereine !

★ **Engins bruyants** : respecter les plages horaires autorisées pour l'utilisation d'engins susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scie…). Ces horaires sont de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 les jours ouvrables, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis, de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés (Arrêté préfectoral N° 97-5126- Article 9).

★ **Travaux** : rappeler aux professionnels intervenant à son domicile qu'ils ont le devoir de prendre toutes précautions appropriées pour limiter le bruit. Par ailleurs les travaux sont interdits de 20 h à 7 h ainsi que toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente (Arrêté préfectoral N° 97-5126 – Article 4).

Le médiateur-conciliateur de justice
La médiation est un mode alternatif de règlement des conflits. Le médiateur intervient gratuitement pour trouver une solution amiable à un différend entre les parties (qu'elles aient ou non déjà saisi un juge). Tiers impartial, sans pouvoir de décision, il aide les parties à trouver par elles-mêmes une solution à leur litige. Le conciliateur agit également pour un mode de règlement amiable des conflits, en proposant aux parties une solution permettant de trouver une issue à leur litige.
Permanence gratuite sur rendez-vous
Tous les 1er et 3ème mercredis du mois de 9 h à 11 h
En mairie de Domène (place Stalingrad)
04 76 77 23 81

Cambriolages et vols

Le tableau ci-dessous comptabilise les interventions de la police pluricommunale sur le territoire de Saint-Martin d'Uriage pour les 5 dernières années, de 2017 à 2021. L'année 2020 est particulière en raison de l'épidémie de Covid-19 et ses deux périodes de confinement. À cet égard, la comparaison sur 5 années consécutives met en évidence le peu de variation des nombres de cambriolages et de vols divers, et un cumul quasi stable de ces deux types de délits, autour d'une quarantaine par an.

Police pluricommunale -Tableau de bord Saint-Martin d'Uriage (données Vaulnaveys-le-Haut exclues)

	01/11/16 31/10/17	01/11/17 31/10/18	01/11/18 31/10/19	01/11/19 31/10/20 «Covid»	01/11/20 31/10/11
Cambriolages	21	19	16	13	21
Vols*	20	17	22	12	18
Total vols-cambriolages	**41**	**36**	**38**	**25**	**39**
Différents de voisinage	25	23	14	22	9
Divagation problèmes liés à animaux	7	25	33	18	13

* (véhicules, accessoires, vols à la roulotte, établissements publics, commerces)

Si les données pour 2020 sont peu significatives, il faut à l'inverse souligner que le contexte de cette année particulière a suscité un véritable élan d'entraide et de solidarité entre les habitants : confection bénévole de masques en tissu, création de groupes de proximité sur réseaux sociaux ou autres formes, commandes groupées dans des hameaux et autres actions pour « s'occuper de ses voisins » … un élan qu'il serait agréable de voir perdurer dans le temps !

Soyons attentifs ! Dispositif de participation citoyenne

Depuis 2012 un dispositif de participation citoyenne a été mis en place, d'abord dans le hameau de Saint-Nizier qui était spécifiquement touché par les cambriolages, puis dans l'ensemble de la commune. Ce dispositif vise à faire circuler des informations entre le service de police pluricommunale et les habitants qui se sont inscrits sur une liste de diffusion.

***Concrètement** lorsqu'un cambriolage ou un vol a lieu sur le territoire communal, le service de police envoie à chacun des inscrits un message (courriel) dans lequel figurent l'endroit du vol, la manière d'opérer et un descriptif sommaire des biens volés. Ce courriel a pour but d'attirer l'attention des habitants sur des faits délictuels qui se sont produits, de manière qu'ils soient plus vigilants et qu'ils n'hésitent pas à faire appel aux forces de l'ordre en cas de problème. En aucun cas les habitants n'ont à intervenir physiquement. Ils peuvent joindre le service de police par courriel ou téléphone.*

Une centaine d'habitants se sont déjà inscrits sur cette liste. Les courriels sont envoyés par le service de police en adresse cachée afin de préserver la confidentialité des adresses messageries des destinataires. Si vous souhaitez vous aussi vous inscrire, merci d'adresser au service de police un courriel de demande d'inscription à ce dispositif.

police@mairie-smu.fr

La sécurité au quotidien
Rôles de la commune

Vaulnaveys-le-Haut + Saint-Martin d'Uriage
environ 10 000 habitants et 50 km²

Les actions de la police pluri-communale

Police Judiciaire
- Constatations infractions à la loi pénale
- Comptes rendus à l'Officier de police Judiciaire
- Rédaction de procès-verbaux et rapports
- Verbalisation des contraventions aux infractions

Police de l'environnement
- Lutte contre les VL motorisés dans les milieux naturels
- Lutte contre le brûlage des déchets verts et les feux en forêt
- Lutte contre les dépôts sauvages
- Surveillance de l'Espace Naturel Sensible des Seiglières.

Police Administrative
Surveillance générale des 2 communes (sécurité des biens et des personnes)
- Surveillance du domaine public
- Présence aux écoles aux heures d'entrée/sortie des élèves
- Présence lors des festivités, rassemblements, ...
- Surveillance des lieux sensibles (Uriage, Casino de jeux, discothèque, parkings points de départ randonnées...)
- Veille pour respect des règles de salubrité et tranquillité publiques
- Interventions/divagations d'animaux, animaux soumis à déclaration
- Présence accrue dans les zones de commerces (ex : allée commerciale) à certaines périodes (ex : mois décembre)
- Gestion de la vidéo protection
- Application consignes Vigipirate. Ex : surveillance offices religieux.

Pédagogie/Formation
- Permis « piéton » : sensibilisation des enfants aux risques de la route, règles de sécurité (à pied, en vélo, en bus...)
- Attestations de 1ère éducation à la route (A.P.E.R)
- Permis AM (cyclomoteurs)
- Permis Internet (élèves CM2) en partenariat avec la gendarmerie.

Cérémonies officielles

Police funéraire

Gestion des marchés et des cirques

Assistance
- Recherche de personnes disparues
- Aide et régulation de la circulation lors d'accidents, catastrophes naturelles...
- Gestion/médiation des différents de voisinage et des conflits intrafamiliaux
- Verbalisation des contraventions aux infractions

Police de la route
- Prévention de l'alcoolisme au volant
- Contrôles de vitesse
- Régulation de la circulation et gestion du stationnement.

Autorisations de débits temporaires de boissons

La sécurité au quotidien
Rôles de la commune

Police et gendarmerie

Assurer la sécurité d'un territoire : une collaboration indispensable entre police et gendarmerie.
Les six policiers de la police pluricommunale travaillent en lien étroit avec leurs collègues gendarmes de la communauté de brigades de Domène/Villard-Bonnot et de la brigade autonome de Vizille, ainsi qu'avec différentes unités : pelotons de surveillance et d'interventions de Meylan, Vizille et Grenoble, groupe contact etc.

Le partenariat entre policiers municipaux et gendarmes a pour but d'œuvrer pour la tranquillité et la sécurité des habitants des deux communes par une présence visible et dissuasive. Il se concrétise de différentes manières :

Des missions conjointes
De nombreux services sont réalisés conjointement : police de la route, opérations anti-délinquance, lutte contre l'alcoolémie, recherche de personnes disparues, lutte contre les véhicules motorisés dans les milieux naturels, surveillance des manifestations sportives et animations communales ou d'envergure nationale (ex : Tour de France cycliste), surveillance des lieux sensibles (Casino des jeux, discothèque, piscine…), Opération Tranquillité Vacances.
Des interventions conjointes sont aussi menées auprès des enfants des écoles de la commune, dans une logique pédagogique. C'est le cas par exemple du permis Internet, programme national de prévention à l'attention des élèves de CM2 pour un usage vigilant, sûr et responsable d'Internet.

Le partage d'informations
En raison de leur présence quotidienne sur le territoire des deux communes, les policiers municipaux sont très souvent les primo-intervenants (premiers intervenants sur les lieux d'un accident, un cambriolage, une agression…) et sont des alliés précieux pour la gendarmerie, notamment dans le cadre de la recherche et de la transmission du renseignement et bien entendu par leur connaissance de la population et du territoire.

Poste provisoire de gendarmerie
La commune de Saint-Martin d'Uriage accueille depuis de nombreuses années un poste saisonnier de gendarmerie en période estivale. Les policiers municipaux accueillent chaque été dans leurs locaux des gendarmes venant de différentes unités. Chacun apprend à se connaître et à travailler ensemble. Cet été le poste ouvre début juillet jusqu'à la fin août.

Centre de secours

Le nouveau centre de secours ouvre ses portes. Les travaux commencés en février 2021 viennent de s'achever. Les sapeurs-pompiers ont pu prendre possession de leur nouvelle caserne, construite par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS 38) au niveau du rond-point des Alberges.

Située sur un terrain de 4 280 m² à un croisement stratégique du territoire, le nouveau centre de secours « Les Vaulnaveys » couvrira comme précédemment les communes de Chamrousse, Saint-Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Bas et Vaulnaveys-le-Haut. Ce nouveau bâtiment de 633 m² comprendra trois bureaux, des vestiaires sanitaires hommes et femmes, des salles de formation modulables, un foyer, une salle d'applications physiques et sportives, des locaux techniques, une tour d'exercices et une aire de lavage.
Le montant des marchés de travaux, financé par le SDIS, s'élève à 1 521 K€. La commune de Vaulnaveys-le-Haut a contribué au projet en donnant le terrain (estimé à 325 K€). Saint-Martin d'Uriage a pour sa part versé une subvention (139 K€) à Vaulnaveys-le-Haut pour la perte vénale du terrain.

Le centre de secours en chiffres…

75
effectif de la caserne (15 femmes, 60 hommes)

25
jeunes sapeurs-pompiers

528
interventions en 2020 (dernière statistique connue) dont 380 sur Saint-Martin d'Uriage

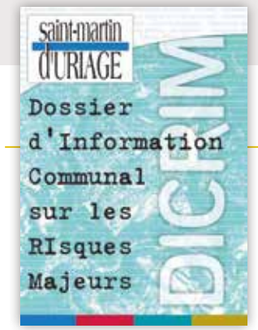

Prise en compte des risques majeurs

Saint-Martin d'Uriage, commune de montagne, est principalement soumise à des risques naturels : avalanches, crues des torrents, glissements de terrain et inondations. Les crues torrentielles sont liées à des épisodes de pluies intenses, épisodes dont la fréquence augmente en raison du dérèglement climatique.
L'ensemble de ces risques naturels est répertorié dans un document établi par la Préfecture : le **Plan de Prévention des Risques Naturels** (PPRN). Ce document, établi en 2004 est annexé au PLU et pris en compte par la commune pour tous les aménagements de sécurité qu'elle est amenée à réaliser, mais aussi dans l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme. Les réponses à un dépôt de permis de construire ou une déclaration préalable de travaux doivent être strictement conformes au PPRN, qui délimite des zones non constructibles et des zones constructibles avec de fortes contraintes de construction.

En plus des risques naturels, Saint-Martin d'Uriage peut avoir à faire face à des risques technologiques, notamment des risques de pollutions sévères liés à la présence d'établissements industriels sensibles dans les environs (Jarrie, Pont-de-Claix…). Notre commune se fait le relais auprès de la population des **campagnes régionales d'information** sur les risques industriels majeurs (dernière campagne en octobre 2018), avec pour objectif principal de faire connaître les « bons réflexes » à adopter en cas d'alerte. Ces campagnes visent également à fournir une information complète sur les risques industriels majeurs dans toute la région Auvergne Rhône-Alpes afin de développer une culture de la prévention des risques.

Pour se protéger contre le péril que constituent l'ensemble de ces risques et gérer les situations de crise, deux outils ont été mis en place :
Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
Document à but opérationnel destiné aux élus, le PCS permet de mobiliser les responsables et les services municipaux en cas de déclenchement d'une alerte, de décider des mesures à mettre en œuvre pour assurer la sécurité des personnes et de planifier l'organisation des secours le plus efficacement possible. Le PCS de Saint-Martin d'Uriage est périodiquement mis à jour. Sa refonte est envisagée pour 2023.

Le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
Ce document est obligatoire dans toutes les communes de France soumises à un Plan de Prévention des Risques naturels, miniers ou technologiques. Le DICRIM de Saint-Martin d'Uriage a été réalisé fin 2006. Il est destiné à sensibiliser chacun d'entre nous sur les risques potentiels, la conduite à tenir face à ces risques, les consignes individuelles de sécurité à respecter pour faciliter l'intervention des secours et sur l'attitude citoyenne et solidaire que réclame une situation de crise. Il est librement consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Zoom sur : les risques d'inondation
L'ensemble de la commune est exposée à un risque d'inondation par ruissellement sur versant. L'eau des pluies qui tombent se retrouve principalement dans le Sonnant et le Doménon. Le Sonnant en particulier recueille les eaux d'un « bassin-versant » de plus de 25 kilomètres carrés.
En période normale Le Sonnant transporte moins d'un mètre cube par seconde (m^3/s). Cela peut passer à plus de 15 m3/s lors d'une crue décennale, voire 30 m3/s en crue dite « centennale » (une fois par siècle). C'est dire à quel point le zonage des risques d'inondation est important et combien il est impératif de respecter les règles de non-construction et de non-obstruction sur ces zones. Par ailleurs tout ce qui permet d'éviter l'artificialisation des sols est primordial pour limiter les phénomènes de ruissellement des eaux en épisodes de fortes pluies. Chacun peut agir à son niveau, en évitant par exemple d'imperméabiliser son terrain (privilégier des matériaux drainants pour les accès, stationnement, terrasses).
Le risque d'inondation, et plus généralement la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) sont gérés par le syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI). Ce syndicat vient de terminer une étude sur les aménagements à effectuer sur le Sonnant et les ruisseaux qui en sont tributaires pour protéger de ces risques d'inondation les communes en aval et les riverains.
Le SYMBHI est aussi l'intervenant sur astreinte pour tout incident sur nos cours d'eau, notamment en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.
La commune suit de près les travaux du SYMBHI, participe à son conseil syndical, et est attentive au respect des zonages des risques ainsi qu'à la conservation des milieux naturels aquatiques car la perte de la biodiversité est aussi un risque majeur.

Alimentation en eau et protection des captages
La sécurité de l'approvisionnement en eau de notre commune et la protection des captages sont assurées par la Communauté de Communes du Grésivaudan (CCLG).
Le schéma directeur de l'eau voté par la CCLG planifie notamment des travaux pour un renforcement de 50 % de la capacité en eau de notre commune, qui est cependant déjà bien pourvue et autosuffisante avec neuf captages actifs, un en réserve (Villeneuve) et quatre inutilisés.

En savoir plus :
- **DICRIM de la commune**
  www.mairie.saintmartinduriage.fr > rubrique [Démarches en ligne]
- **Site d'information sur les risques industriels majeurs en Auvergne Rhône-Alpes** : www.lesbonsreflexes.com
- **SYMBHI** : https://symbhi.fr/nos-territoires/le-gresivaudan
- **Schéma directeur eau et assainissement du Grésivaudan**
  www.le-gresivaudan.fr
- **PPRN :** www.mairie.saintmartind'uriage.fr
  > Urbanisme [PLU en vigueur]

La sécurité au quotidien

Rôles de la commune

La commune se prémunit contre le risque de piratage de données informatiques

En l'espace d'une vingtaine d'années, la modernisation des administrations s'est accompagnée d'un développement des équipements informatiques et d'une ouverture vers les usagers. Cela engendre des risques importants de piratage des données ou d'attaque des matériels. La cybersécurité - outils, dispositifs, bonnes pratiques et technologies qui peuvent être utilisés pour protéger les systèmes d'information – est devenue une préoccupation essentielle des communes.

Pourquoi ?

Les relations entre les habitants et la mairie passent de plus en plus fréquemment par des courriels et de nombreuses démarches sont réalisables en ligne : état civil, dépôt de dossiers d'urbanisme, questionnaires participatifs, etc. Il est essentiel que ces démarches soient sécurisées et n'occasionnent pas de piratage des données personnelles (noms, adresses messagerie, etc.).

Comment ?

Le responsable informatique de la commune met en œuvre la politique de cyber-sécurité définie par les élus pour anticiper, lutter et réparer :

- mise en place d'équipements destinés à filtrer les intrus (virus, spams, usurpation d'identité…) qui sont mis à jour régulièrement ;
- plans de sauvegarde et de reprise d'activité en cas de panne ou d'attaque ;
- sécurisation des sites distants et des postes nomades notamment pour le télétravail des agents.

Il forme et sensibilise les agents sur les bonnes pratiques à adopter afin d'acquérir la connaissance des risques de piratage et réduire les failles de sécurité.

Bon à savoir

5 réflexes à avoir lors de la réception d'un courriel

N'importe qui peut envoyer un courriel en se faisant passer pour un autre ! Cela n'est guère plus compliqué que de mettre un faux nom d'expéditeur au verso d'une enveloppe…

1] N'ayez pas une confiance aveugle dans le nom de l'expéditeur. Notamment si le message comporte une pièce jointe ou des liens, soyez attentif à toute incohérence d'horaire de réception, de forme ou de fond entre le message reçu et ceux que votre interlocuteur légitime vous envoie d'habitude.

2] Méfiez-vous des pièces jointes : elles peuvent contenir des virus ou « espiogiciels »

3] Ne répondez jamais à une demande d'informations confidentielles. L'hameçonnage ou « phishing » est une technique utilisée par des personnes malveillantes, qui usurpent généralement l'identité d'un tiers ou simulent un site dans lesquels vous avez a priori confiance (une banque, un site de commerce, etc.).

4] Passez votre souris au-dessus des liens, faites attention aux caractères accentués dans le texte ainsi qu'à la qualité du français dans le texte ou de la langue pratiquée par votre interlocuteur

5] Paramétrez correctement votre logiciel de messagerie. Mettez-le à jour, si possible en activant la procédure de mise à jour automatique. Paramétrez-le pour désactiver la prévisualisation automatique des courriels.

En savoir plus

Une année 2021-2022 riche en événements !

Après deux années de Covid, la pratique de la musique par les 168 adhérents a enfin pu être présentée cette saison lors de nombreux événements, parmi lesquels on peut citer les auditions, la soirée-concert au Casino d'Uriage « Zic O Caz », le ciné-concert The Kid en partenariat avec l'école de musique de Domène (600 spectateurs pour 3 spectacles dont un à l'école des petites maisons), les scènes ouvertes les vendredis précédant les vacances, etc.

Les inscriptions pour l'an prochain ont démarré !

Nous espérons vous retrouver nombreux l'an prochain. L'école propose des cours individuels d'instruments : piano, guitare, batterie, flûte traversière, clarinette, saxophone, violon.
Également du chant et des collectifs : ateliers Musiques Actuelles, Techniques Vocales 10-18 ans, ensemble adultes, Musiques du Monde, Batucada, encadrement de groupes…
Les inscriptions ont débuté en juin. Elles se poursuivent jusqu'au 8 juillet et reprendront la 1ère semaine de septembre.
Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site internet et au secrétariat de l'école.
L'école sera présente au Forum des associations le 3 septembre pour répondre à toutes vos questions.

https://www.ecole-musique-uriage.fr

L'Ecole de Musique d'Uriage (EMU) a clôturé son année par « Mai le son », festival inter-écoles, pour la première fois dans la cour de la Maison des arts.

À la découverte des plantes sauvages comestibles

À l'initiative des deux clubs CPN (Connaître et Protéger la Nature) de la commune, nous étions une douzaine, samedi 21 mai matin, à partir à la découverte de ces plantes qui nous entourent de toutes parts et qui, cuisinées (*), ravivent à merveille nos papilles ainsi que la présentation de nos plats.

L'épiaire des bois au goût de chanterelle, l'oxalis à la saveur acide et désaltérante, la pimprenelle au délicat goût de noisette, l'oseille sauvage et tant d'autres méritaient notre intérêt. La nature nous a une nouvelle fois émerveillés !
Pour plus d'informations, pour découvrir la nature en famille ou comment aménager son jardin pour favoriser la biodiversité, contacter Pauline Joppe.

07 81 50 93 11

(*) Mise en garde : l'ingestion de certaines plantes peut être dangereuse (troubles digestifs, toxicité). Il est indispensable de s'informer au préalable auprès de botanistes ou autres personnes « expertes ».

Pensez à donner votre sang avant les vacances !

Les beaux jours et l'approche des vacances n'incitent pas forcément à penser faire un don de sang, pourtant les réserves sont au plus bas. L'Établissement Français du Sang a besoin de 10 000 dons par jour, donc chaque don compte !

Vous avez 18 ans ou plus ? N'hésitez pas à donner votre sang ! Vous avez le choix entre plusieurs sites.

• La maison du don de La Tronche

29, avenue des Maquis-du-Grésivaudan
http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/18790/sang/19-05-2022

• Une collecte mobile près de chez vous :
Trouver la plus proche, prendre rendez-vous :

http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

• Et à la rentrée… à vos agendas !
La prochaine collecte de sang à Saint-Martin d'Uriage aura lieu le lundi 5 septembre de 8 h 30 à 12 h et de 16 h 30 à 19 h 45

L'actualité du don de sang Saint-Martin d'Uriage est à suivre sur les réseaux sociaux.

dondesangsaintmartinduriage
Instagram > dondusangsmu/?hl = fr

Domaine de la Richardière
Forum des Associations 2022
samedi 3 septembre
9h > 12h30

L'UT4M recherche une dizaine de bénévoles pour Uriage

L'édition 2002 de l'Ultra tour des 4 Massifs aura lieu du 21 au 24 juillet 2022. Des courses partiront du parc d'Uriage le samedi 23 juillet (à 7 h pour le 100 km arrivée à Grenoble, à 10 h pour les 20 km Belledonne arrivée au Recoin de Chamrousse).

L'Ut4M, ce sont 12 courses au total ce qui nécessite environ 700 bénévoles pour les 16 ravitaillements et le camp de base à Grenoble, ainsi que le long des parcours.

L'épreuve ne pourrait avoir lieu sans la présence de ces volontaires ! Pour Uriage, ce sont une dizaine de personnes qui sont nécessaires.

Si vous pouvez vous rendre disponible, même pour quelques heures, n'hésitez pas à prendre contact avec Daniel Girard, Responsable Territoires Vercors et Belledonne.

*daniel@ut4m.fr - **06 21 85 00 12***
***Plus d'infos** > ut4m.fr/*

Nouveau : « baby Fitness », au-delà de l'éveil corporel…

Dans le cadre des loisirs pour de jeunes enfants, Fit Form Mania propose des séances de « baby Fitness » ouvertes aux petits âgés de 2 ans ½ à 4 ans ½.

À partir de 2 ans et demi, l'enfant peut pratiquer une activité sportive. Sandrine Subit, éducatrice sportive, anime des séances composées de jeux, d'exercices et de parcours adaptés à de jeunes enfants, filles et garçons. Les séances de baby Fitness sont avant tout des séances d'éveil corporel et de stimulation sensorielle qui permettent le développement psychomoteur de l'enfant. Au fil des jeux collectifs et individuels, l'enfant met en place des automatismes qui lui permettent de mieux contrôler ses gestes. Il acquiert ainsi l'équilibre, la coordination, l'orientation dans l'espace et le temps, mais aussi l'écoute, le respect de ses coéquipiers et de son éducateur, l'entraide…
Au-delà de l'éveil corporel, le plus important c'est le plaisir ! Celui-là même qui incitera votre enfant à pratiquer une activité sportive lorsqu'il sera plus grand !
L'objet de l'association prend alors tout son sens : « *Cette association a pour objet d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du fitness dans le meilleur esprit qui soit, mais également de créer et d'entretenir entre ses adhérents des relations d'amitiés et de bonne camaraderie.* »
Les séances ont lieu au centre sportif Pierre-Allain (salle de danse).

Karine Verger
Responsable section jeunes

Toutes les activités de Fit From Mania prévues pour la rentrée :
- pour les jeunes de 2 ans et demi à 16 ans : baby fitness, zumba (3 à 12 ans) et ados fitness.
- pour les adultes : stretching, zumba toning, circuit training, abdos fessiers, pilâtes, TRX, low impact aérobic (LIA), step…

Le site internet de Fit Form Mania a fait peau neuve ! Toutes les activités de l'association sont à (re) découvrir.

https://fitformmania.assoconnect.com

2022-2023 avec vous !

Favoriser l'ouverture de nos activités au plus grand nombre fait partie de la politique de l'association ! Pour chaque activité, il est possible de participer à une séance "découverte" gratuite, avant de s'inscrire définitivement. L'encadrement des activités gymniques de sport santé et de bien-être est assuré par des animateurs diplômés.

L'offre de Part-Âge comprend :
- tous les lundis matin du stretching, les lundis après-midi du qi-gong ;
- tous les jeudis après-midi un atelier "santé bien-être" ;
- tous les vendredis matin de la gym d'entretien ainsi que de la gym douce.

D'autres activités sont proposées en cours d'année : massage bien-être, réflexologie plantaire, relaxation individuelle à domicile, modules de prévention des chutes, atelier équilibre et mémoire, balades contées, chansons, sorties et voyages à portée culturelle…
Les activités gratuites : repas partagés, club de lecture, lecture à voix haute.

06 35 66 40 44

HATHA YOGA - ARTMONY

Nous serions heureux de vous compter parmi nos adhérents pour la nouvelle année 2022-2023 et serons présents pour vous renseigner lors du Forum des Associations.

Cours

L'association propose des cours de yoga traditionnel, non occidentalisé, tel que transmis par les grands maîtres Indiens : pratique corporelle de postures (âsanas), d'exercices de respiration (prânâyâma) et de méditation avec une approche ayurvédique.
Les cours sont dispensés par Stéphane Joukoff, professeur diplômé en Hatha Yoga en Inde, membre de la FIDHY. Ils ont lieu le mercredi de 19 h à 20 h 30 pour ceux qui ont déjà pratiqué, le jeudi de 19 h à 20 h 30 pour ceux qui souhaitent découvrir et commencer à pratiquer. Des cours individuels sont possibles sur demande.

Bilans ayurvédiques

Un bilan ayurvédique personnalisé peut être fait, qui permet dans un premier temps de déterminer sa constitution natale, puis l'état de déséquilibre, afin d'en trouver les causes et de proposer des réponses adaptées : massages, exercices de respiration, relaxation, aromathérapie…
L'Ayurveda offre une grille de lecture, complète et pertinente, de tous les aspects de l'existence (santé, corps, psyché, âme, relations, activités, profession) pour recevoir des conseils en matière d'hygiène de vie, d'alimentation et de pratique adaptée du yoga.

*artmony777@gmail.com - **06 51 96 32 48***

Une saison pleine de réussites, et… vivement la prochaine !

Pour une première année en moins de 15 ans (M15), les filles ont, avec fierté et implication, défendu nos couleurs au niveau départemental en première phase et au niveau régional en deuxième phase.
Les M13 garçons (A) se sont illustrés en division régionale et terminent premier de leur poule. Pour les M13 garçons (B), il s'agissait surtout d'une année de découverte. Le groupe M13 filles a énormément progressé et termine la saison avec une belle prestation face à Vizille. Les collectifs M11 filles et garçons ont eux aussi largement évolué : de bon augure pour la saison prochaine !
Quant aux « petits » M9, ils ont pris du plaisir à découvrir le handball et à jouer sur les quelques tournois regroupant plusieurs clubs !
Les petits du « baby hand « s'épanouissent le samedi matin avec Marie-Noëlle.
Le HandFit prend ses marques. Le club accueille de plus en plus de monde. Si vous souhaitez reprendre une activité toute en douceur ce créneau vous est dédié.
Enfin l'équipe seniors poursuit son « aventure » en championnat UFOLEP (championnat départemental loisirs). L'état d'esprit y est à la convivialité et au partage !
Lors de la prochaine saison, le club accueillera les enfants nés de 2008 à 2019 (filles et garçons). Un nouveau collectif sera mis en place : les M15 garçons. Pas de limite d'âge évidemment pour les activités HandFit et UFOLEP : venez comme vous êtes !
Pour rejoindre l'aventure SMU Handball : renseignements et inscriptions sur le site du Club et lors du forum des associations.

www.uriage-hand.fr
Instagram @Uriage_hand - Facebook uriage hand

Le nouveau cours de « ZEN Pilates » créé par l'association Art Du Mouvement

Le nouveau cours de « ZEN Pilates » créé par l'association durant l'année 2021-2022 remporte un grand succès auprès des adhérents à la recherche d'un renforcement musculaire doux et profond.
Correction personnalisée, fluidité des enchaînements, attention bienveillante, séances variées… le tout dans la détente et la bonne humeur, avec la rigueur nécessaire à la progression de chacun.
Pour plus de renseignements, ne pas hésiter à contacter Art Du Mouvement par téléphone ou courriel.

Stéphanie Pons

*adm38410@gmail.com - **06 50 90 46 66***

Cours de dessin à Saint-Martin d'Uriage

L'association Art D'après Nature (ADN) enseigne les techniques de dessin et peinture à destination des enfants, adolescents et adultes. Chacun trouve les conseils adaptés à son niveau et son objectif, qu'il s'agisse de dessin manga ou de sujets plus académiques. Chaque premier mercredi du mois et lors des vacances scolaires, un atelier/stage « du dessin au manga » est proposé sur un format de 2 h 30.
Les inscriptions pour la saison 2022-2023 sont d'ores et déjà possibles en ligne sur la page Facebook. À vos crayons !

06 03 11 20 91 - artdapresnature@gmail.com
ADNSMU

LA GUITARE enchantée

Envie d'apprendre à jouer de la guitare ?

Apprenez avec l'approche anglo-saxonne « La méthode globale » !
Extrait du Dauphiné libéré du 20 décembre 2019 : « *un travail pédagogique remarquable, ouvert et de qualité…* ».
Pour plus d'informations sur cette méthode, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association. La Guitare Enchantée, c'est une offre de cours tout au long de l'année :

- Cours en ligne possible
- Initiation à la guitare dès 5/6 ans
- Guitare classique tous âges et tous niveaux
- Guitare d'accompagnement, rythmique
- Musique d'ensemble, enfants, ados, adultes

Ainsi que des offres nouvelles :

- Initiation au piano d'accompagnement
- Initiation au piano classique

En contexte Covid, les répétitions et auditions sont aménagées en extérieur.

Renseignements et contact *> 06 86 68 29 62*
http://musique-smu.fr

ASEL
Association Sports et Loisirs de Saint Martin d'Uriage

Marche nordique

Vous souhaitez reprendre une activité sportive à votre rythme, améliorer votre capacité cardio-respiratoire et éliminer votre stress ? La marche nordique est faite pour vous. Elle se pratique partout et par tous les temps.
Ses bienfaits : c'est un exercice efficace, accessible à tous, faisant travailler tout le corps et moins traumatisant pour les articulations que la course à pied. Elle améliore la souplesse musculaire tout en renforçant et tonifiant les muscles. Déroulement des séances : en extérieur le jeudi (19 h à 20 h 30) et le mardi (10 h à 11 h 30), elles se déroulent en 3 temps : mise en condition physique, parcours, et enfin étirements. Les départs sont fonctions du circuit : Uriage, Saint-Martin, Pinet, etc.

Dorothée Chauvin - Cathy Martin

marche-nordique@asel-smu.fr

Théâtre

Une riche saison en créativité et en émotion !

Tout au long de l'année les deux groupes ont travaillé avec Léon, notre professeur, sur différents exercices et jeux autour de l'occupation de l'espace, de l'ouverture au public et de la voix. Tous ont joué avec plaisir des sketchs et des improvisations.
Avec le groupe enfants on a revisité l'hôpital dans un cadre plus humoristique et décontracté, essayant d'oublier ces deux années sans représentations officielles.
Le groupe ados s'est très investi dans l'apprentissage de morceaux classiques et a préparé la représentation proposée au Belvédère le 15 juin.

Section bridge

Le bridge, un jeu simple et un sport de l'esprit ! Le jeu avec un partenaire permet les contacts humains et le club devient le lieu de nouvelles rencontres, où l'on partage bien plus qu'une partie.
Envie de découvrir cette activité ou joueur confirmé ? N'hésitez pas à nous rejoindre… La section bridge se retrouve les lundis après midi de 14 h à 18 h. Les informations pratiques sont à retrouver sur le site de l'ASEL.

Claire Gravier - Bernard Douchet

bridge@asel-smu.fr

Fin d'une belle saison

La prochaine se prépare déjà !

La saison associative touchant à sa fin, nous tenions à vous remercier de l'avoir vécue à nos côtés. Toute l'équipe de l'ASEL (bureau, enseignants, référents d'activité, assistante) a préparé la prochaine saison afin de vous accueillir dans de bonnes conditions et proposer un large panel d'activités. De jolis programmes en perspective, à retrouver sur notre site internet. Les inscriptions pour la prochaine saison sont d'ores et déjà possibles. Merci pour votre soutien, nous avons hâte de vous retrouver en septembre !

Florence Lobey
Présidente

ASEL *> info@asel-smu.fr*
www.asel-smu.fr et Facebook

© M. Doris

Saint Martin d'Uriage Officiel

Les associations Saint-Martinoises souhaitant communiquer par l'intermédiaire de Facebook sur leur actualité sont invitées à adresser un courriel à : facebook@mairie-saintmartinduriage.fr

Uriage LES-BAINS

Les rendez-vous tout au long de l'été…

Tout au long de la saison d'été jusqu'à fin septembre, en plus des grandes manifestations et festivals, l'Office de tourisme vous propose chaque semaine des rendez-vous, activités et sorties variées, dans le parc d'Uriage principalement, mais pas que !

Ateliers

Vous pourrez vous étirer avec le stretching ou respirer en mouvement avec le qi-gong le lundi. Découvrez les plantes du pays d'Uriage avec la balade botanique ou allez à la rencontre de l'énergie des arbres avec l'atelier « la force des arbres » le vendredi. On vous révèle les petites et grandes histoires de la station avec la sortie « Il était une fois Uriage » le mercredi.
Sur inscription à l'office de tourisme.

Concerts du Parc

Tous les jeudis à 19 h (18 h en septembre), retrouvons-nous les pieds dans l'herbe pour une heure de musique ! Rock, jazz, musique du monde, country, pop, folk… il y en a pour tous les goûts. Gratuit.

Ciné plein air

Et si on se faisait une toile au Parc ? Rendez-vous le **vendredi 12 août à 21 h 30** avec le film « La bonne épouse » de Martin Provost (2020) avec Juliette Binoche, Yolande Moreau… Gratuit.

La programmation complète des animations estivales est à retrouver sur le site internet de l'Office de tourisme.

04 76 89 10 27 - info@uriage-les-bains.com - www.uriage-les-bains.com

Bric-à-brac/Vide greniers

Dimanches 12 juin et 25 septembre, toute la journée, Parc d'Uriage

Vide-dressing

organisé par les commerçants d'Uriage

Dimanche 10 juillet, toute la journée, Parc d'Uriage

Les marchés de créateurs

Dimanches 26 juin et 21 août, toute la journée, Parc d'Uriage
Une soixantaine de stands à caractère artisanal uniquement : bijoux, sculptures, céramiques, vannerie, produits de terroir, herbes, bois, savons, textiles…

Uriage aux jardins/Fête des plantes

Dimanche 18 septembre, toute la journée, Parc d'Uriage
Une journée bucolique riche en découvertes ! Des exposants producteurs de plantes rares seront présents pour une exposition-vente de plantes vivaces telles que plantes aromatiques, rosiers, légumes anciens, épiphytes, graines, pépinières, légumineuses, aquatiques, agrumes, succulentes, carnivores…

© OTTU

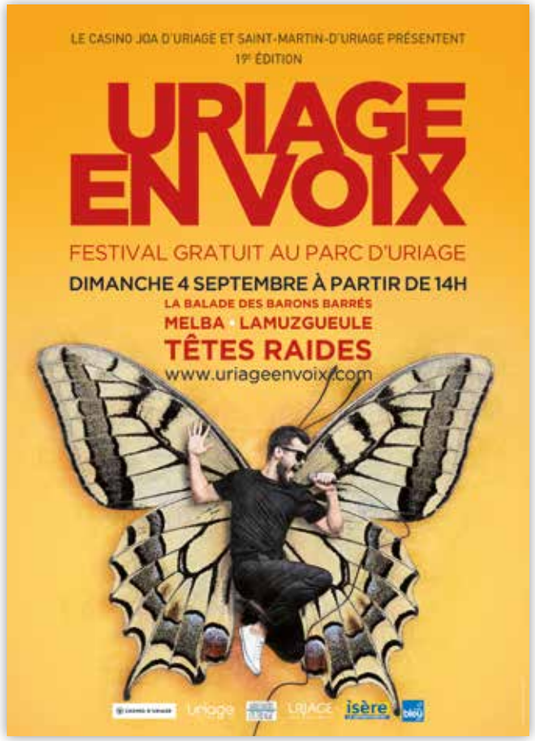

Après deux années silencieuses, il nous tarde vraiment de monter la scène d'Uriage en Voix à nouveau dans le parc !
Ce sera le 4 septembre 2022 à partir de 14h.

- En ouverture du festival, on verra déambuler **La balade des barons barrés**. Avec eux, le cirque est au service de la musique, à moins que ce ne soit le contraire. Vous les croiserez sûrement entre deux concerts lors de leur balade joyeuse et loufoque.
- Puis, la première artiste à monter sur scène, comme sur un ring, sera **Melba** : présence irradiante, magnétique. Des textes empreints de combats et une énergie contagieuse. L'urgence de briser des silences et d'ouvrir des débats. L'inclusivité comme cheval de bataille, Melba cherche à rassembler sans détour.
- **Lamuzgueule** se fera une joie de prendre le relais. Entre Clash Électronique et Flash-back Swing, avec des cuivres et des claviers, LMZG se joue des époques et des styles. Une vision décalée de la « french touch » et un live déchaîné et souriant.
- Enfin, le groupe phare de la scène française, **Les Têtes Raides**, clôturera la journée. Mille instruments vont venir s'ébattre sur scène : violoncelle, flûte, tuba, trompette, saxo, hélicon, violon… Plongez dans une ambiance circassienne et cabaret, autour d'un spectacle bien vivant. Un groupe musical poétique, militant, citoyen, réaliste, et à l'humour décalé. Leur nouvel album "Bing Bang Boum" sonne le retour de la formation originelle.

Et rappelez-vous, qu'importent les festivals et les destinations que vous aurez choisis dans l'été…

à la fin, tout le monde se donne rendez-vous à Uriage !

Date à retenir

Lancement de la saison 2022-23 du Belvédère le 30 septembre !

La soirée d'inauguration du Belvédère aura lieu le vendredi 30 septembre à partir de 19h.
Un lever de rideau ambiance Cotton-club avec le Harlem Swing Orchestra autour d'un buffet et la présentation de la programmation culturelle de la saison.
Un rendez-vous à ne pas manquer !

© OTTU

dimanche 28 août

ADASMU

Manifestation organisée par
l'Association des Agriculteurs de Saint-Martin d'Uriage

EtatCivil2022

NAISSANCE

De Lacoste De Laval Maïa ..... 26 avril

MARIAGES

Mazaudou Cyril & Masclet Lauriana ..... 21 mai
Bourgeois Samuel & Vareine Mélanie ..... 26 mai
Beltra Pascal & Zucaro Justine ..... 28 mai
Pajean Clément & Berthelot Alexandra ..... 4 juin

DÉCÈS

Arlix Franck ..... 2 mai
Pras Sylvie ..... 21 mai

Permanences

… de l'architecte

[04 76 59 77 22] Prendre rendez-vous au service Urbanisme

… juridique

[04 76 59 77 10] Prendre rendez-vous

… du médiateur-conciliateur de justice

[04 76 77 23 81] Prendre Rendez-vous
Les 1er et 3ème mercredis de chaque mois
de 9h à 11h en mairie de Domène.

… Maison médicale de garde à Vizille

[Contacter au préalable 0 810 15 33 33
SAMU conseils médicaux]

Ouverte aux patients :

- la semaine en soirée de 20h à 23h
- le samedi après-midi de 14h à 18h,
- le samedi en soirée de 20h à 23h,
- le dimanche et jours fériés
  de 9h à 12h, de 14h à 18h et de 20h à 23h

… Pharmacie de garde

[Serveur téléphonique 39 15]

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il suffit de se laisser guider par le serveur vocal et de saisir son code postal.
(0,45 €/minute + coût d'un appel)

Petites Annonces

Pour vos petites annonces : demande par courriel
communication1@mairie-saintmartinduriage.fr

Téléphone pratique

Accueil Mairie	04 76 59 77 10
Accueil CCAS	04 76 59 77 29
Services techniques	04 76 59 77 20
Pôle enfance-jeunesse	04 76 59 78 02
Bibliothèque	04 76 89 54 87
Urbanisme	04 76 59 77 22
Services petite enfance	04 76 59 77 12
Service scolaire	04 76 59 77 24
Serveur cantine	04 76 54 99 65
Service communication	04 76 59 77 18
Fax état civil	04 76 59 78 03
OTTU	04 76 89 10 27
Police pluri-communale	**04 76 89 54 07**
Urgence eau	**04 76 98 24 27**
Urgence électricité	**09 72 67 50 38**
RESA (Transport sur réservation)	**0 800 941 103**

www.mairie.saintmartinduriage.fr

Horaires d'ouverture

Permanences estivales

voir page 4 (colonne gauche)

Mairie [04 76 59 77 10]

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi	8h	12h	14h30	17h
Mardi	8h	12h	14h30	19h

Urbanisme [04 76 59 77 22]

Mercredi - Vendredi	8h	12h	-	-

Agence Postale • Le Bourg

[04 76 00 15 31]

Mardi	9h	12h	15h	19h
Mercredi - Samedi	9h	12h	-	-
Jeudi - Vendredi	9h	12h	15h	17h

Bureau Postal • Uriage [36 31]

Lundi - Mardi - Vendredi	9h	12h	14h	16h45
Samedi	9h	12h	-	-

Déchetterie de la Ronzière

[04 76 59 70 01]

Déchetterie gérée par la CCG, accessible à tous les Saint-Martinois
Horaires d'ouverture consultables sur
www.le-gresivaudan.fr ("100% pratique" > "Gestion des déchets")
ou par téléphone au 04 76 08 03 03

Mardi - Mercredi - Jeudi	-	-	13h	17h45
Vendredi	9h		17h45	
Samedi	8h30		17h45	

Fermée les jours fériés